



CHARGÉ.E DE PRODUCTION

RNCP 40642BC02

FORMATIONS 2026

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

LE CEFPF 32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Depuis 1992, le CEFPF a formé plus de 12.000 professionnels du film et des industries créatives et culturelles : intermittents du spectacle, salariés des sociétés de production et de diffusion, auteurs, entrepreneurs, indépendants, salariés en reconversion, étudiants, apprentis...

Le succès de notre mission s'appuie sur des engagements forts qui guident nos actions au quotidien : un cadre pédagogique exigeant, une démarche qualité reconnue et une charte de responsabilité environnementale et sociétale.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

www.cefpf.com - info@cefpf.com

SOMMAIRE GENERAL

Le CEFPF en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-9
Le chargé.e de production	PAGES 10-11
Le Certificat	PAGES 12-17
Programme détaillé	PAGES 18-22
Conditions générales de vente	PAGE 23



NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Premier centre associatif aux métiers de la production, fondé par un syndicat de producteurs, le CEFPP est reconnu dans le paysage audiovisuel depuis plus de 30 ans comme un acteur majeur de la formation aux métiers du cinéma, de l'audiovisuel et des médias numériques et l'un des centres les plus attentifs à la qualité de ses formations.

Cette reconnaissance nous engage à une démarche exigeante et structurée au service de nos apprenants.

LA CERTIFICATION QUALIOPi : GAGE DE QUALITÉ

Le CEFPP est membre des Acteurs de la Compétence, marque d'engagement dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du secteur, et qualifié par l'Office Professionnel de Qualification (OPQF), qui garantit la rigueur et le professionnalisme de nos formations.

Depuis 2020, il a obtenu la certification Qualiopi pour trois types d'actions : les actions de formation, la VAE (validation des acquis de l'expérience) et l'apprentissage.

Cette certification atteste du respect des critères du Référentiel National Qualité (loi du 5 Septembre 2018), qui repose sur 7 engagements fondamentaux :

- Une communication transparente sur les formations et débouchés.
- Des formations adaptées aux besoins des apprenants et du marché.
- Un accompagnement individualisé tout au long du parcours.
- Un cadre d'apprentissage optimisé, avec des ressources adaptées.
- Une montée en compétences continue des formateurs et équipes pédagogiques.
- Une veille active sur l'évolution des métiers et des technologies.
- Une évaluation et amélioration continue, intégrant les retours des apprenants et des acteurs du secteur.

DES FORMATIONS DISENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations.

Le recours à un grand nombre de ces experts reconnus – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir :

Des connaissances constamment actualisées, adaptés aux réalités du marché.

Une expertise sectorielle forte, avec des intervenants spécialisés.

Une approche diversifiée, qui permet une transmission large et pointue des savoirs et savoir-faire.

UNE PÉDAGOGIE PROFESSIONNALISANTE ET STRUCTURANTE

Le nombre et la diversité des intervenants au CEFPP rendent indispensable une organisation pédagogique rigoureuse, garantissant la cohérence et la qualité des enseignements :

- Une sélection et une orientation préalable approfondies des candidats, assurant des formations en phase aux objectifs individuels.
- Une coordination pédagogique structurée, encadrée par un responsable pédagogique et un formateur référent associé à chaque formation.
- La contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique.
- Un suivi et un accompagnement post-formation des apprenants, favorisant l'insertion et l'évolution professionnelle.

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACQUIS

Toutes nos formations comprennent une évaluation des acquis en fin de parcours, sous forme de tests ou d'examens avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant de :

- Valoriser ses acquis et compétences pour consolider son CV et renforcer son employabilité.
- Identifier ses axes de progression pour affiner son parcours.

Elles sont doublées d'un suivi renforcé de la qualité pédagogique :

- Bilans hebdomadaires pour ajuster la formation en temps réel.
- Évaluation finale « à chaud », pour garantir un progrès continu des pratiques.



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL (RSE)

Le CEFPP a une double responsabilité éducative : transmettre les savoirs indispensables à leur application dans les métiers du secteur, et porter auprès des professionnels, eux-mêmes promoteurs culturels, les valeurs de durabilité, d'inclusion et d'égalité.

C'est pourquoi nous avons adopté une charte d'engagement sociétal et nous collaborons avec des partenaires qui guident nos actions pour un environnement pédagogique responsable et équitable, où chacun peut développer son potentiel.

Handicap et accessibilité : le progrès, c'est nous !

Nous sommes tous concernés par le handicap, et l'accessibilité profite à tous. En tant qu'[#activateurdeprogrès](#), nous mettons en place des mesures concrètes pour lever les barrières d'accès à nos formations, adapter nos infrastructures et perfectionner nos méthodes pédagogiques pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

L'accompagnement individualisé, pilier historique du CEFPP, est au cœur de cette démarche pour garantir un apprentissage équitable, quelle que soit votre situation ou votre handicap.

Égalité, mixité et diversité de genre

Experts depuis plus de 30 ans des industries culturelles, nous connaissons le rôle clé des médias dans la construction des représentations sociales et des stéréotypes. Engagés aux côtés du [Collectif 50/50](#), nous œuvrons activement à promouvoir la mixité, la diversité et de l'égalité des genres dans l'audiovisuel et le cinéma.

- Nous assurons des opportunités égales, l'équilibre et la parité dans les jurys, postes à responsabilité, etc.
- Nous sensibilisons à une culture d'inclusion et de respect mutuel.
- Enfin, nous luttons contre toutes les formes de discrimination et de violences genrées et mettons à disposition une référente harcèlement.

Diversité socio-culturelle et égalité des chances

Signataire de [la Charte de la Diversité](#), le CEFPP promeut un environnement où chacun peut exprimer sa singularité et enrichir le collectif par la diversité des parcours.

Nous proposons des contenus pédagogiques inclusifs et variés, valorisant la richesse culturelle et sociale. Nous œuvrons pour un accès élargi à la formation et à l'emploi, en mettant l'accent sur l'élimination des discriminations et préjugés.

Éco-responsabilité et transition écologique

Depuis 2010, le CEFPP soutient la démarche EcoProd, qui vise à réduire l'empreinte environnementale de l'audiovisuel.

L'enjeu est de taille : le secteur audiovisuel en France émet annuellement environ 1,7 M de tonnes de CO₂, soit 2,9 % de la consommation électrique nationale et 0,9 % de l'empreinte carbone totale. Une part significative est liée aux tournages. Educateurs, notre rôle est clé pour accompagner l'industrie vers des pratiques écoresponsables par :

- L'intégration des enjeux environnementaux dans nos contenus de formation.
- Des actions concrètes pour limiter notre empreinte écologique et encourager des pratiques durables.
- La sensibilisation des apprenants et partenaires à une gestion responsable des ressources et des productions audiovisuelles.

Le CEFPP est une organisation associative, fondée par un réseau de producteurs : la force du collectif fait partie de notre ADN. Nous savons que la réussite de ces engagements repose sur l'implication de chacun : apprenants, formateurs, partenaires et acteurs du secteur. Rejoignez nous pour contribuer et en partager les valeurs, les idées et les ressources

NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Notre objectif prioritaire est la réussite de votre projet professionnel : évolution de carrière, d'intégration ou de reconversion dans le métier. La base de notre démarche pédagogique est un suivi 100% individualisé, qui vous permet de tirer pleinement parti des programmes professionnalisants au contact d'intervenants experts.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Dès votre premier entretien : un conseiller pédagogique vous aide à vous positionner et établir une stratégie pour le réaliser. Il peut aussi vous conseiller pour constituer votre dossier.

Tout au long du cursus, vous bénéficiez du soutien continu d'un formateur référent et, si souhaité, d'un référent handicap, que vous pouvez consulter individuellement ou avec d'autres stagiaires : ils sont garants du bon déroulement de votre formation, avec l'appui du responsable et de l'équipe pédagogique. Selon les formations, ils organisent pour préparer votre intégration professionnelle :

- des modules de préparation à la communication : cohésion de groupe, affirmation de soi, prise de parole en public, expression orale...
- des mises en situation et cas pratiques ;
- des entretiens individuels et tests avec débriefing pour évaluer vos acquis et préciser vos objectifs ;
- des modules, ateliers et workshops d'insertion professionnelle et des séances de coaching individuel et collectif, axés sur la recherche de stage, la rédaction de CV, d'une candidature ciblée, la préparation d'un entretien, le pitch, etc. ;
- des master classes, des rencontres avec des recruteurs, mentors et décideurs (job et pitch dating) et des soirées réseau
- des examens devant des jurys paritaires de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- un coaching personnel sur mesure (prestation à la demande) peut aussi vous permettre de capitaliser sur vos atouts, votre réseau, vos compétences transférables et mieux appréhender les jalons et changements à franchir à moyen – long terme dans votre projet.
- A l'issue de la formation, le CEFPP continue, si vous le souhaitez, à analyser et accompagner le déroulement de votre parcours, pour vous aider à surmonter des questionnements ou obstacles ponctuels, à ajuster votre démarche et à atteindre vos objectifs.

Vous proposer des programmes de référence

- Nos formations sont professionnalisantes et leurs contenus sont ancrés dans la réalité du marché et de ses mutations. Ils sont conçus et actualisés avec des partenaires de l'industrie pour garantir en permanence leur adéquation aux besoins de la profession.
- Les sessions sont organisées en cycles courts, alternant théorie – pratique et ponctués d'applications, mises en situation, interventions d'experts et simulations professionnelles.
- Les cours sont délivrés en groupes d'effectifs très réduits pour favoriser les interactions et s'adapter au niveau de chacun.

Vous former avec des professionnels en activité

Les cours sont dispensés par un important réseau d'intervenants professionnels, actifs et reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de TV et d'organismes de diffusion ;
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...)
- producteurs et distributeurs
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...
- experts des questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales de l'entreprise de production : avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise...

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation.
Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie.

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

De nombreuses possibilités de financement existent. Elles dépendent de votre statut individuel, des organismes financeurs et des dispositifs en vigueur dans votre région. Les éléments qui suivent sont indicatifs. Pour obtenir une information personnalisée et actualisée :

- Consultez notre site internet et à l'aide de [la liste](#), apprenez de quel organisme vous dépendez
- [contactez-nous](#) : nous vous aiderons à identifier vos possibilités de prise en charge et/ou à monter votre dossier de financement

UNE VOIE D'ACCÈS AU SECTEUR AUDIOVISUELLE POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

La formation « Chargée de formation », bloc de compétences d'un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

LE CEFPP propose deux parcours diplômants reconnus par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'Éducation Nationale et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« Assistant de production » niveau 6 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de production » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

..

**LE-LA CHARGÉ.E
DE PRODUCTION**



LE.LA CHARGÉ.E DE PRODUCTION, UN POSTE STRATÉGIQUE DANS UN SECTEUR EN PLEINE MUTATION.

Le chargé de production prend en charge un projet qui lui est confié par la direction ou qu'il valide lui-même, notamment lorsqu'il s'agit de productions récurrentes de petite envergure. Il commence par analyser les documents fournis par le porteur du projet (réalisateur, auteur, journaliste...), comme le synopsis, la note d'intention ou le scénario, et en demande les compléments nécessaires. Cette phase d'analyse permet de définir précisément les besoins techniques, humains, matériels et logistiques indispensables à la mise en œuvre du projet.

À partir de cette évaluation, il estime le calendrier de production, le temps de fabrication et les coûts associés. Il élabore un devis prévisionnel, qui servira de base à la validation du projet.

Une fois le projet validé, le chargé de production passe à la phase de préparation opérationnelle : recrutement des équipes artistiques et techniques, réservation ou location des équipements, des studios ou lieux de tournage, demandes d'autorisations, droits d'auteur, mise en place des contrats (travail, prestation, location...), suivi administratif, juridique et budgétaire.

Tout au long du processus, il assure la coordination entre les différents intervenants, veille au bon déroulement des étapes de production, au respect des délais, du budget et des obligations réglementaires.

Dans un contexte de production télévisuelle, notamment au sein d'une chaîne, le chargé de production peut également assurer le suivi régulier de formats récurrents (émissions de plateau, magazines, programmes en flux), en garantissant la continuité de fabrication et la fluidité des tournages.

Au-delà des aspects organisationnels, ce professionnel joue un rôle clé dans l'évaluation des projets artistiques. Il doit être capable d'en comprendre les enjeux, d'argumenter des choix de production et de proposer des solutions efficaces. Sa veille active sur les innovations technologiques et les nouveaux outils de production lui permet de concevoir des dispositifs plus souples et économiquement maîtrisés.

Une progression de carrière dynamique

Le métier doit s'adapter en permanence aux évolutions technologiques qui impactent les processus et les conditions de fabrication des émissions : passage au tout numérique, généralisation de la haute définition, développement des réseaux et des nouveaux modes de diffusion.

Il doit également intégrer les évolutions économiques et réglementaires du secteur, qui influent directement sur les coûts de production. Aujourd'hui, le professionnel est de plus en plus souvent amené à gérer et coordonner la fabrication de contenus conçus pour une diffusion multi-supports et multi-réseaux.

Une profession au carrefour des enjeux de demain

Le.la chargé.e de production en télévision exerce généralement son activité au sein de l'équipe de production d'une chaîne, sous la responsabilité d'un directeur de production interne. Dans un contexte où de nombreuses émissions sont externalisées auprès de sociétés de production, il peut être amené à suivre un ou plusieurs projets en fonction de leur ampleur, ou bien à superviser un secteur de production interne (par exemple, la fabrication des bandes-annonces).

Basé dans les locaux de la chaîne, il effectue de fréquents déplacements sur les lieux de production : salles de montage, plateaux ou tournages en extérieur.

Son poste, à la fois administratif, organisationnel et technique, implique des horaires souvent irréguliers et une forte disponibilité.

En outre, ils se trouvent aujourd'hui à la croisée de multiples enjeux :

- Numérisation : intégration des outils de planification, de gestion de projet, de coordination à distance, et de postproduction dématérialisée.
- Responsabilité sociétale : respect des règles de sécurité, de parité, de lutte contre les discriminations, et prise en compte des enjeux d'éco-production.
- Diversification des formats : adaptation aux nouveaux usages et aux temporalités spécifiques des plateformes, réseaux sociaux et dispositifs immersifs.
- Internationalisation : collaboration sur des coproductions européennes ou internationales, souvent en anglais. production ou de producteur.trice exécutif.ve.



PRÉPARATION AU CERTIFICAT DE BLOC DE COMPETENCES



PUBLIC CONCERNÉ

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.



PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

Prérequis à l'entrée en formation pour la certification (ensemble des blocs de compétences constitutifs du titre) :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac + 2) ;
ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle, évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPPF ou son représentant.

Prérequis à l'entrée pour l'accès distinct à chacun des blocs de compétences :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac +2) ;
ou, sans condition de diplôme, de 2 ans d'expérience professionnelle évaluée lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPPF, son représentant ou le formateur référent.

Pour tous les candidats, un dossier de présélection (questionnaire, CV) doit être complété en vue de l'examen des prérequis.

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (évaluation du projet professionnel, CV, etc).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'assistant / chargé de production est un pivot de l'organisation administrative, financière, logistique et juridique des projets cinématographiques, audiovisuels et des médias numériques.

Il occupe une fonction complexe qui allie des missions administratives et opérationnelles à un rôle charnière entre l'économique et l'artistique. Débutant auprès d'un producteur, d'un directeur de production ou de post-production, d'un chargé de production, d'un distributeur ou d'un diffuseur, il peut évoluer vers ces mêmes fonctions. Il est appelé, successivement, alternativement ou simultanément, à élaborer la préparation financière des projets, à contribuer à leur mise en oeuvre administrative, logistique et technique, à participer à des tournages où il assure l'interface avec le producteur, et à s'occuper de la gestion, de la communication ou de la distribution des oeuvres.

Ce métier polyvalent exige donc une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour collaborer avec des profils très différents.

Créée en 2008 pour répondre aux besoins observés par le CEFPP en production cinématographique et audiovisuelle, cette certification a vu sa pertinence confirmée par l'insertion des anciennes promotions et leur parcours dans le secteur. Sa définition et ses évolutions s'appuient sur une veille constante, incluant les référentiels de la CPNEF-AV, de nombreuses études d'organismes et institutions de référence (INSEE, CNC, AFDAS, Audiens, Ministère de la Culture, rapports parlementaires), et l'observation des marchés à l'échelle européenne et internationale.

La France dispose sur ces marchés d'une position et d'une légitimité historiques clés et d'un écosystème de financement privé et public unique au monde. Les industries culturelles et créatives (ICC) apportent à l'économie française une contribution majeure et la production audiovisuelle est la première d'entre elles. Le numérique, en transformant les modes de production et de diffusion des contenus, a certes complexifié le secteur mais, loin de l'avoir affaibli, il y a ouvert de multiples possibilités.

La certification répond à ces opportunités et confère aux bénéficiaires la capacité à s'adapter aux différents environnements de travail, à leurs identités et leurs spécificités de production.

Elle a été fortement renouvelée en 2024 : d'une part pour préparer les professionnels à pleinement appréhender les défis économiques, technologiques (IA), environnementaux et sociétaux dans lesquels ils vont évoluer ; d'autre part, pour leur permettre de déployer leur potentiel et de développer une capacité autonome à orienter leur carrière et accompagner la mobilité croissante entre les différentes filières de production – cinéma, audiovisuel, contenus numériques et immersifs – de la société et seconder directement le Producteur dans le développement des projets.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS PAR BLOC D'ACTIVITÉS

On peut ainsi classer les activités de l'Assistant de production en 4 blocs de compétences

■ **Bloc d'activités 2** : Production et postproduction de projet cinéma - audiovisuel - multimédia (long-métrage, série, documentaire, émission, programme de flux, streaming, brand content, contenus numériques)

- Préparer la documentation et organiser les outils nécessaires pour structurer le tournage, en rassemblant les éléments artistiques (scénario, plan de travail, distribution, versions de projet annotées ...) et administratifs (documents, coordonnées, engagements RSE...), et en facilitant la coordination des équipes via des outils numériques adaptés.
- Constituer pour le CNC un dossier de demande d'agrément des investissements ou d'aide à la production, pour garantir l'éligibilité du projet aux fonds de soutien ou aux aides sélectives ou automatiques, en utilisant les procédures et documents spécifiques requis et en les structurant selon le type de production, en garantissant la conformité aux procédures et critères d'éligibilité, et en intégrant les éléments relatifs aux obligations ou engagements environnementaux (éco-production), sociétaux (diversité, mixité, inclusion et accessibilité), et aux dispositifs de prévention des risques (VHSS, sécurité).
- Élaborer les plannings de production et de postproduction pour organiser et coordonner le projet en fixant les besoins en concertation avec les chefs de poste, en intégrant les contraintes logistiques, techniques et environnementales (éco-production), les obligations d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, santé/sécurité au travail) et les disponibilités des intervenants artistiques (comédiens, présentateurs).



Fixer les dépenses pour garantir la maîtrise financière du projet, en négociant les devis finaux avec les prestataires, en fixant le devis définitif avec le directeur de production (fiction) et en préparant un échéancier du suivi des dépenses avec l'administrateur de production et en intégrant les coûts liés aux engagements d'éco-production, d'accessibilité, de prévention VHSS et de diversité/inclusion.

- Assurer la gestion administrative et juridique des recrutements et du suivi social pour organiser les ressources techniques et artistiques nécessaires au tournage, en contribuant à la préparation des embauches, en préparant les contrats avec l'administrateur de production, en réalisant les déclarations préalables à l'embauche, et en veillant à la conformité aux conventions collectives, à la réglementation du travail et aux obligations légales en matière d'égalité, de diversité, d'inclusion du handicap et de prévention des discriminations.
- Assurer la gestion logistique et juridique avec le directeur de production pour garantir le bon déroulement et la conformité réglementaire des tournages en préparant les éléments nécessaires à l'ouverture de chantier, en rédigeant les demandes d'autorisations, en organisant l'élection des représentants du personnel, en réservant les lieux, les déplacements et les moyens techniques et logistiques, en intégrant les exigences d'éco-production, d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, SST) et de respect des obligations légales d'inclusion des personnes en situation de handicap, en identifiant les éléments protégés par des droits d'auteur et en obtenant les clearances,
- Planifier le tournage du lendemain pour en garantir le bon déroulement, en rédigeant la feuille de service avec l'équipe mise en scène, notamment l'assistant réalisateur, et en assurant sa transmission à tous les participants artistiques et techniques, en intégrant les contraintes logistiques, techniques, environnementales (éco-production), d'accessibilité, de prévention des risques (VHSS, SST) et les besoins spécifiques éventuels liés à l'inclusion de personnes en situation de handicap.
- Participer au suivi budgétaire et au rapport de production pour optimiser les ressources techniques, logistiques, humaines et financières et leur alignement aux objectifs initiaux, en garantissant le respect des obligations légales sociales et des engagements d'éco-production, d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap, en collaborant avec l'équipe de tournage et l'administrateur de production pour documenter les imprévus, réaliser le suivi des coûts humains, des dépenses et de la trésorerie, analyser les écarts financiers, proposer des mesures correctives, et assurer la sécurisation des rushes et fichiers audio.
- Suivre et évaluer en continu pour assurer la conformité artistique et technique du projet aux objectifs initiaux en contrôlant l'adéquation à la bible ou au cahier des charges des contenus, des chartes artistiques, des durées de tournage et, le cas échéant, des exigences d'accessibilité, et en révisant quotidiennement le plan de travail avec l'assistant réalisateur et le directeur de production pour intégrer les imprévus et les dépassements éventuels.
- Veiller au respect du workflow de postproduction pour contribuer à son bon déroulement dans le respect des échéances en assurant la coordination entre le tournage, les prestataires de postproduction et la production, en suivant les plannings techniques et les derniers ajustements budgétaires, en s'assurant du bon déroulement des étapes (montage image / son, bruitages, mixage, synchronisation voix, conformation, étalonnage, effets spéciaux, génériques, titres), et en préparant les PAD (prêt-à-diffuser) en tenant compte des engagements d'éco-responsabilité et d'accessibilité des livrables.
- Contribuer à la validation finale du projet en vue de sa diffusion en organisant des projections test avec les équipes, chefs techniques et partenaires, en soldant les clearances, en archivant les documents de production et de postproduction, et en établissant les rendus de compte CNC (agrément définitif).



METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation



MODALITES D'EVALUATION :

CAS PRATIQUE

- A partir d'un cahier des charges / scénario validé, de ses éléments de définition artistique, de mise en oeuvre (éléments contractuels...) et de son cadrage budgétaire (devis accepté, financement acquis...)
- Constitution d'un dossier de demande d'agrément des investissements au CNC

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE OU RECONSTITUÉE:

- A partir du cahier des charges d'un sujet (fiction unitaire ou sérielle, programme de flux, documentaire, programme numérique) comprenant les principales informations pour en organiser la production (éléments contractuels, devis accepté, financements acquis...),
- Constitution d'un dossier de production comprenant
- Soutenance orale du dossier constitué face à un jury de professionnels

TESTS ÉCRITS ET QCM INTERACTIFS

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant

En contrat d'apprentissage

Après un parcours de formation continue

En contrat de professionnalisation

Par candidature individuelle

Prérequis à la validation de blocs, sans avoir suivi les modules de formation correspondants (candidat libre)

Dans l'hypothèse où un candidat souhaite être présenté pour être évalué par les jurys d'un ou plusieurs blocs de compétences, en vue d'obtenir leur certification, il devra :

- avoir préalablement validé au moins un autre bloc constitutif du titre parmi les blocs 1 et 2, ou être inscrit dans la formation en vue de son obtention ;
- présenter sa candidature lors d'un entretien avec le responsable pédagogique du CEFPP ou son représentant, qui statuera, au regard de l'expérience et des compétences du candidat rapportés au référentiel des blocs considérés, sur l'opportunité de l'autoriser à concourir en candidat libre.

La certification est également accessible par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le Titre d'Assistant de Production inscrit au niveau 6 au RNCP sous le numéro RNCP40642 est susceptible d'être délivré en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Chacun des Blocs de Compétence qui le composent, eux-mêmes inscrits au RNCP, peut aussi être obtenu par le biais de la VAE :

Bloc 1 RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)

Bloc 2 RNCP40642BC02 - Production et postproduction de projet cinéma - audiovisuel - multimédia (long-métrage, série, documentaire, émission, programme de flux, streaming, brand content, contenus numériques)

Bloc 3 RNCP40642BC03 - Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.

Le jury de certification VAE est composé de cinq personnes :

- le directeur pédagogique du CEFPP
- le directeur général du CEFPP
- un représentant salarié extérieur au CEFPP
- un représentant employeur extérieur au CEFPP
- un professionnel du secteur extérieur au CEFPP

CERTIFICAT ET INSERTION

Certificat inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) au niveau 6 (EU) code NSF 323.

Entre 2019 et 2022 :

Sur 108 personnes qui ont obtenu le titre Assistant de production inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

94,4 % ont réussi à s'insérer dans le secteur

A 6 mois :

68,1 % ont réussi à s'insérer en tant qu'assistant de production

A 2 ans :

62,1 % ont réussi à s'insérer en tant qu'assistant de production

Le titre d'Assistant de production du CEFPP enregistré au RNCP sous le numéro RNCP40642 est en correspondance avec le titre RNCP34194 intitulé Adjoint à la Production et distribution d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles.

Le détail de l'équivalence peut être consulté sur le site de France Compétences.

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<u>RNCP34644 - Assistant de production audiovisuelle</u>	RNCP34644BC01 - Budgétiser un projet audiovisuel ou cinématographique et évaluer son opportunité
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<u>RNCP34702 - Chargé de production audiovisuelle</u>	RNCP34702BC01 - Préparation d'un projet de production audiovisuelle
RNCP40642BC01 - Développement de projet cinématographique / audiovisuel (long-métrage, série, documentaire)	<u>RNCP39393 - Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia</u>	RNCP39393BC01 - Préparer un projet de production audiovisuelle sur le plan financier
RNCP40642BC03 - Distribution, marketing et communication des oeuvres et contenus cinématographiques, audiovisuels, immersifs et plurimédias	<u>RNCP39750 - Chargé de production et de distribution d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles</u>	RNCP39750BC04 - Gérer la distribution d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Capture d'écran



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	6 semaines (210 heures) avec possibilité d'un stage en entreprise
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-17h30
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 02/02/2026 au 13/03/2026
Prix :	10 000 euros HT
Modalités d'organisation :	Présentiel ou à distance (cours synchrones)



FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michael LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Formateur référent et Intervenants :	Tout comme les membres du jury, le formateur référent et les intervenants sont des professionnels en activité (producteurs, diffuseurs, techniciens, réalisateurs, avocats spécialisés...)



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	Scénario de long métrage choisi par le formateur référent Matrice de devis CNC Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	-(matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - 1 écran 80 pouces avec une interface Windows permettant l'organisation de la formation à distance.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office
Modalités d'évaluation hebdomadaire :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

ASSISTANT.E/CHARGE.E DE PRODUCTION

BLOC D'ACTIVITÉS N°2 :

GESTION DE PRODUCTION ET POSTPRODUCTION DES PROJETS
CINÉMA - AUDIOVISUEL - MULTIMÉDIA

(LONG-MÉTRAGE, SÉRIE, DOCUMENTAIRE, ÉMISSION, PROGRAMME DE FLUX, STREAMING, BRAND CONTENT, CONTENUS NUMÉRIQUES)

**PROGRAMME
DETAILLÉ**





Préparation au certificat de bloc d'activités 2

PRODUCTION ET POSTPRODUCTION DE ROJET CINÉMA - AUDIOVISUEL - MULTIMÉDIA

(LONG-MÉTRAGE, SÉRIE, DOCUMENTAIRE, ÉMISSION, PROGRAMME DE FLUX, STREAMING, BRAND CONTENT, CONTENUS NUMÉRIQUES)

■ SEMAINE 1 : PANORAMA DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET DE LA PRODUCTION DE FLUX

Objectif :

Identifier les genres de programmes, les structures de production et les fonctions du/de la chargé.e de production dans un environnement télévisuel en mutation.

■ 1^{re} journée

Introduction aux typologies de programmes

Distinction entre programmes de flux (magazine, divertissement, télé-réalité, info) et programmes de stock (fiction, documentaire, animation)

Exemples d'émissions emblématiques dans chaque catégorie

Conséquences sur les méthodes de production : rythme, format, planification

Économie générale de la production TV : analyse des coûts moyens par genre, durée de fabrication, répartition des budgets

■ 2^{re} journée

Les chaînes et l'écosystème audiovisuel

Panorama des chaînes françaises : généralistes, thématiques, publiques, privées

Les lignes éditoriales : stratégie de programmation, public cible, grilles types

Fonctionnement des unités de programmes et des sociétés de production associées

Présentation du rôle du diffuseur dans la commande d'un programme

■ 3^{re} journée

Les métiers de la production et les institutions

Le rôle central du chargé de production dans un programme de flux : missions, interactions, limites

Présentation de la chaîne de fabrication : auteurs, réalisateurs, techniciens, postproduction

Institutions et acteurs du secteur : CNC, Procirep, Arcom, sociétés de gestion collective (SACD, SACEM)

■ 4^{re} journée :

Organisation et fonctionnement d'un service de production

Organigramme d'un service production : postes, hiérarchie, zones de responsabilités

Outils numériques courants : Excel, Xotis, Trello, Notion, Google Workspace

Étude de cas : décryptage d'un conducteur de magazine TV, décomposition d'un épisode type

■ 5^{re} journée :

Transformations du paysage audiovisuel et enjeux RSE

Nouveaux modes de consommation : replay, VOD, plateformes, social TV

Impacts sur la production : temporalité, formats hybrides, digitalisation

Sensibilisation aux enjeux d'accessibilité, d'écoproduction et de prévention VHSS

Présentation des obligations liées aux référents, à la diversité et à l'inclusion dans les productions

■ SEMAINE 2 : CRÉATION D'UN CONCEPT DE PROGRAMME MAGAZINE TV

Objectif :

Concevoir un concept original de magazine TV, en phase avec les attentes des diffuseurs et les réalités de la production.

■ 1^{re} journée

Analyse de formats existants

Positionnement éditorial et public cible

Définition de l'angle et du ton du programme

Pitch d'un concept en 3 minutes

■ 2^{re} journée

Structuration d'un sommaire type : rubriques, relances, habillage

Rédaction d'un conducteur pilote

Élaboration d'un synopsis de diffusion

■ 3^{re} journée

Constitution du dossier de présentation : fiches rubriques, intentions visuelles

Réflexion sur la diffusion numérique (social TV, déclinaisons web)

Élaboration d'un moodboard et d'une maquette

■ 4^{re} journée :

Présentation orale intermédiaire : entraînement au pitch

Retour critique sur la cohérence éditoriale, la faisabilité et la cible

■ 5^{re} journée :

Réécriture et ajustements

Finalisation d'un dossier prêt à être produit

Export pour utilisation dès la semaine suivante

■ SEMAINE 3 : PRÉPARATION D'UNE PRODUCTION DE MAGAZINE TV

Objectif :

Préparer une production de flux en maîtrisant la gestion administrative, budgétaire et réglementaire



■ 1^{re} journée

Lecture du conducteur, analyse des contraintes de production
Identification des moyens techniques, humains, logistiques

■ 2^{re} journée

Élaboration d'un devis prévisionnel détaillé (base CNC)
Répartition budgétaire, lignes analytiques, arbitrages

■ 3^{re} journée

Construction d'un planning de production et postproduction
Outils de planification (Excel, Notion, Trello)

■ 4^{re} journée

Constitution du dossier CNC : fiche projet, plan de financement, engagement éco-responsables
Dossier d'agrément des investissements

■ 5^{se} journée

Recrutement des équipes, contractualisation (modèles de contrats, DPAE, URSSAF)
Dossier administratif : autorisations tournage, clearances, assurances, référents VHSS

■ SEMAINE 4 : TOURNAGE ET SUIVI TECHNIQUE D'UNE ÉMISSION MAGAZINE

Objectif :

Assurer l'organisation opérationnelle d'un tournage en plateau ou reportage

■ 1^{re} journée :

Rédaction et diffusion de la feuille de service
Organisation d'un plan de tournage journalier

■ 2^e journée :

Coordination avec le réalisateur et les chefs de poste
Logistique du plateau : transport, hébergement, restauration

■ 3^e journée :

Gestion des imprévus : incidents techniques, retards, absences
Reporting quotidien au producteur

■ 4^e journée :

Suivi administratif : heures travaillées, bulletins de paie, frais de tournage
Gestion des rushes, tri, sauvegarde, archivage

■ 5^e journée :

Mise en situation professionnelle simulée : organisation d'un tournage d'un sujet magazine
Constitution d'un dossier de suivi complet

■ SEMAINE 5 : POSTPRODUCTION ET FINALISATION DE L'ÉMISSION

Objectif :

Organiser la postproduction et livrer un PAD conforme au cahier des charges du diffuseur

■ 1^{re} journée

Présentation du workflow postproduction : montage, mixage, PAD
Établir un planning de postproduction cohérent

■ 2^{re} journée

Suivi des étapes : visionnage rushes, montage image, montage son, mixage, conformation
Livraison PAD et gestion des exports

■ 3^{re} journée

Prise en compte des retours du réalisateur
Réajustement budgétaire en postproduction

■ 4^e journée

Rendus de compte CNC, déclarations de droits et clearances
Constitution du dossier de diffusion

■ 5^e journée

Organisation d'une projection test
Finalisation d'un dossier de fabrication complet

■ SEMAINE 6 : OUTILS NUMÉRIQUES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN PRODUCTION

Objectif :

Utiliser les outils numériques et l'intelligence artificielle pour optimiser la chaîne de production

■ 1e et 2e journées

Présentation des outils d'IA utiles en production (Notion AI, Excel Copilot, ChatGPT Pro)
Génération automatisée : devis, feuilles de service, rétroplanning

Transcription automatique : sous-titrage, repérage rushes (Whisper, Otter.ai)

Utilisation d'outils de reconnaissance vocale pour interviews / plateaux

Indexation des rushes, résumé automatique des contenus tournés

Archivage intelligent : structuration des bases de données

Analyse d'audience automatisée (YouTube Studio, Meta Business, IA internes chaînes)

Rapport de diffusion et prévisionnel d'impact éditorial



■ 3e et 4e journées

Test écrit (2h) : QCM et questions ouvertes sur la production d'un programme magazine (préparation, tournage, postproduction)

Simulation professionnelle : À partir d'un conducteur d'émission, le candidat doit constituer un dossier de production avec devis, plan de travail et feuille de service

■ 5e journée

Soutenance finale : Présentation d'un dossier complet de production (papier et numérique), intégrant outils IA, devant un jury de professionnels

■ PÉRIODE DE MISE EN PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN ENTREPRISE

Un stage pratique conventionné d'une durée de 8 semaines vient compléter la formation en Centre.

Ce stage compte pour l'obtention finale du certificat d'assistant de production. Il peut avoir lieu dans une ou plusieurs entreprises, pour collaborer à l'activité d'une société de production cinématographique ou audiovisuelle.

Le stagiaire cherche, au cours de la formation, et en liaison avec l'un des responsables pédagogiques du CEFPP, la ou les entreprises dans lesquelles il effectuera son stage. Cette entreprise doit être agréée par le CEFPP et, si c'est le cas, le stage fait l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, le CEFPP et l'entreprise d'accueil.

Un suivi régulier, sous la forme de contacts téléphoniques, a lieu durant la période en entreprise, en fonction du cadre d'objectifs déterminé avec le stagiaire et l'entreprise d'accueil. Une évaluation a lieu à l'issue de cette période dans le cadre du passage des examens devant le jury de professionnels pour l'obtention du certificat.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

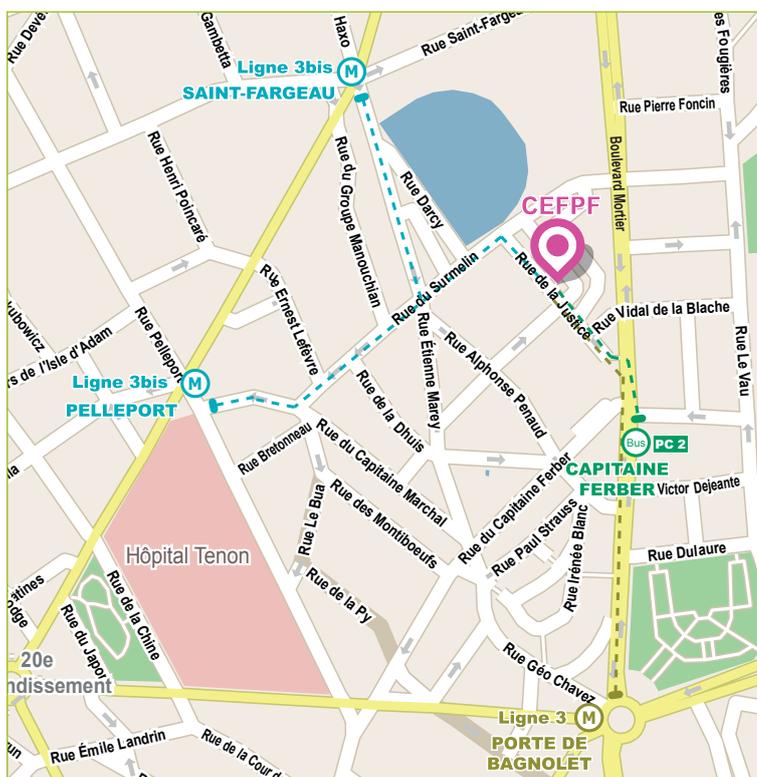
IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

■ ACCUEIL DU PUBLIC
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

■ NOUS CONTACTER
PAR COURRIER
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur Facebook

👍 <https://fr-fr.facebook.com/cefpf.centre-deformation/>

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

Le CEFPF - Association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siret 391 794 583 00065 Code APE 8559A N° de déclaration préfecture de Paris 11 75 192 997 5

